

Formation continue | HEG-Genève

Cours de préparation au Brevet fédéral de Paralegal

Rédaction juridique

Damien Tournaire
Bérénice Perales

h e g

Haute école de gestion
Genève

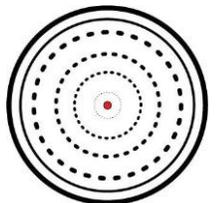


Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Préparer ses études de cas issus de la pratique professionnelle

Objectif des études de cas

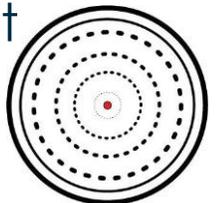
- Démontrer votre professionnalisme, autonomie et capacité de réflexion critique
 - p.ex. : préparation de projets, identification de potentiels conflits d'intérêts, vérification de la validité de documents, utilisation du langage juridique
- Montrer comment vous appliquez les compétences du profil de qualification dans la pratique
 - p.ex. : gestion des délais, structuration des dossiers, identification des documents manquants
- Tirer les enseignements utiles pour votre pratique professionnelle future
 - p.ex. : amélioration d'un processus interne, élaboration d'une check-list



Contenu attendu

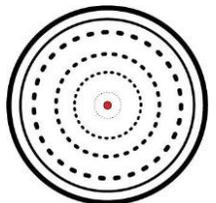
Chaque étude de cas doit inclure :

- Résumé de la situation mentionnant les faits pertinents (parties concernées, dates, faits, enjeux)
- Mandat qui vous a été confié (p. ex. : préparation du dossier, de la documentation, d'un projet de réponse à une demande...)
- Problèmes juridiques posés (p. ex. : violation du contrat, opposition au certificat d'héritier...)
- Approche choisie et étapes clés pour la résolution (p. ex. : échéancier, récolte documentaire...)
- Solution développée et optimisations
- Résultats obtenus
- Leçons apprises («Lessons learned») ce qui aurait pu être fait différemment et dont on tient compte pour les cas futurs



Lesson learned

Le "**lesson learned**" (leçon apprise) désigne une **analyse a posteriori** d'une expérience (projet, tâche, incident, succès ou échec), dans le but d'en **tirer un enseignement utile pour l'avenir**. Cela permet **d'identifier ce qui a bien fonctionné, ce qui a dysfonctionné, et ce qu'il serait bon de reproduire ou d'éviter**. Le principe du "lesson learned" permet de **passer d'une logique de réaction à une logique de progression**.



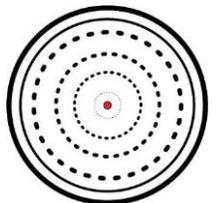
Lesson learned

Objectifs :

- Améliorer les pratiques professionnelles
- Eviter de répéter les mêmes erreurs
- Partager l'expérience pour faire grandir une équipe
- Favoriser une culture d'amélioration continue

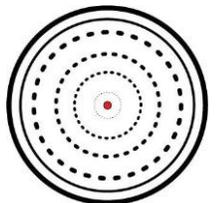
Méthodologie :

1. Contexte : Que s'est-il passé ? (Brève description)
2. Objectif initial : Que voulait-on atteindre ?
3. Ce qui a bien fonctionné : Qu'est-ce qui a permis de réussir certains aspects ?
4. Ce qui a moins bien fonctionné : Quels ont été les blocages, erreurs, difficultés ?
5. Analyse : Pourquoi cela s'est-il passé ainsi ?
6. Leçon(s) apprise(s) : Que faudrait-il retenir ?
7. Recommandations concrètes pour l'avenir
8. : Que faire différemment ou conserver ?



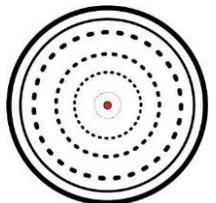
Sélection des cas

- Identifiez 3 cas issus de votre pratique professionnelle datant de moins de 5 ans dans lesquels vous avez eu un rôle de coresponsable en tant que paralegal dans le traitement du cas
- Chaque cas doit couvrir au moins 3 des 6 processus de travail
- Ensemble, les 3 cas doivent couvrir au moins 5 des 6 processus de travail
- Aidez-vous du formulaire se trouvant en dernière page de l'annexe 1 du guide d'examen «Auto-évaluation des études de cas soumises» (cf. guide de l'examen p. 28)



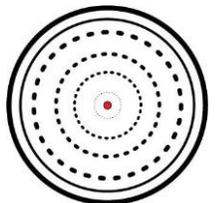
Procédure et délais

- Admission provisoire : 4 mois avant l'examen professionnel oral
- Délai de rédaction : 6 semaines après l'admission provisoire et 4 mois avant l'entretien professionnel oral
- Dépôt des études de cas sur le portail de la FSA : au plus tard 10 semaines avant l'examen professionnel oral
- Format PDF avec signature électronique



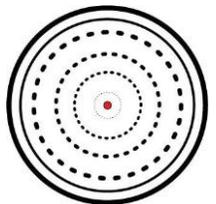
Structure formelle d'une étude de cas

- Page de titre – page 1
- Déclaration d'indépendance : Je déclare avoir rédigé cette étude de cas de manière indépendante, sans l'aide non autorisée de tiers, et ne pas avoir utilisé d'autres aides que celles indiquées. Les passages de l'étude de cas dont le libellé ou le sens sont repris d'autres ouvrages ont été signalés par une indication de la source. Lieu, date, signature – page 2
- Executive Summary (aperçu du cas) – page 3
- Table des matières - Une table des matières bien structurée renforce la clarté du document – page 4
- Etude de cas complète – page 5
- Preuve du nombre de caractères (maximum 10'000) – avant dernière page : insérer un Printscreen à partir de Word (boîte de dialogue « compter les mots »)
- Auto-évaluation signée (formulaire FSA) – dernière page



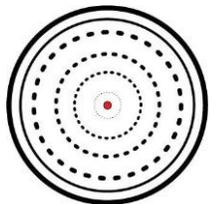
Normes de présentation

- 10'000 caractères maximum (espaces compris)
- Mise en page : Arial 11, interligne 1.5, marges min. 2cm
- Citations : style cohérent, articles de loi précis et cités correctement



Confidentialité

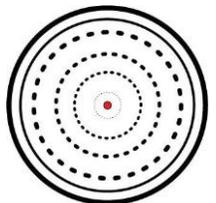
- Respect du secret professionnel – ne divulguer aucune donnée qui permette d'identifier les personnes ou les parties concernées, en particulier le nom de clients, le numéro de cause, le numéro de compte bancaire, etc.
- Tous les cas sont traités de manière confidentielle par la commission
- Attention : vérification anti-plagiat possible



Evaluation

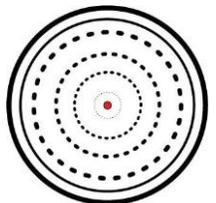
Basée sur :

- Respect des exigences formelles (cf. slide 6 et guide de l'examen p.25 et 26)
- Maîtrise des processus de travail exposés (cf. guide de l'examen p. 4 à 17)
- Capacité d'analyse et de réflexion
- Qualité du résumé et pertinence de la leçon apprise («lesson learned»)



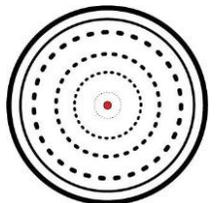
Conseils pratiques

- Choisissez des cas concrets et significatifs
- Gardez en tête que l'un des trois cas sera votre sujet d'examen oral
- Utilisez une structure claire, avec des sous-titres si besoin
- Soyez critique et honnête sur votre pratique
- Commencez à identifier vos cas aussitôt que possible
- Préparez vos sujets en profondeur pour les présenter avec aisance à l'oral
- Vérifiez l'orthographe, la grammaire et la syntaxe de vos cas
- ATTENTION le non-respect des critères formels entraîne une déduction de points
- ATTENTION Les candidat·es qui ne rendent pas leurs études de cas dans les délais impartis sont exclus de l'examen professionnel



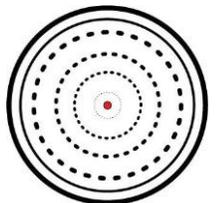
Cas pratique

- Mini étude de cas dont l'objectif est la rédaction d'un extrait d'étude de cas en respectant les exigences formelles et de contenu
- CAS PRATIQUE TRANSMIS LORS DU COURS DU 23.05.2025



Tâches

- Rédigez les parties suivantes comme si vous rédigez un extrait de votre étude de cas :
 - 5-6 lignes par points
 - 1) le mandat confié
 - 2) les principales questions juridiques identifiées
 - 3) l'approche choisie et les étapes les plus importantes
 - 4) la leçon apprise
-
- Travail en binôme avec *feedback* croisés



Merci de votre attention !

h e g

Haute école de gestion
Genève

Hes·SO  **GENÈVE**
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale